

**FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON
2008-2009**

GUIDE

de la

FORMATION

FEDERALE

2009

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

2008-2009

INTRODUCTION

La version 200ç du Guide de la Formation s'inscrit dans le cadre d'une **rénovation de la formation fédérale**. **Trois niveaux** ont été clairement définis avec leurs **contenus de formation** et, le cas échéant, leurs **modalités d'examen**.

Cette rénovation des formations s'est appuyée sur la **définition des tâches** que l'éducateur aura à assumer dans son activité d'encadrement.

De nouvelles dénominations ont été adoptées dans un souci de **lisibilité** et de **cohérence avec les nouveaux dispositifs de formation du Ministère des Sports** (Brevets Professionnels, Diplômes d'Etat, Validations d'Acquis, Equivalences, etc).

L'harmonisation nationale progressive des formations **BF5** (voir tableau ci dessous) est un passage nécessaire vers **l'homogénéisation** des niveaux d'entrée en **BF4**.

Les Conseillers Techniques de Ligues restent les principaux acteurs de la réussite de cette harmonisation.

FORMATION FEDERALE

Brevets fédéraux	Fonctions	Organisation de la formation
Initiateur BF5	<ul style="list-style-type: none">- Assiste le BF4- Accompagne la pratique des sports enchaînés pour assurer la sécurité des pratiquants- Anime et propose une initiation à des publics d'âges différents	LIGUE Harmonisation des contenus et des certifications par la F.F.TRI.
Entraîneur BF4	<ul style="list-style-type: none">- Anime et entraîne dans une perspective d'éducation sportive et de compétition en assurant la sécurité des pratiquants.- Forme et accompagne les BF5 et les stagiaires BF4	F.F.TRI.
Entraîneur confirmé BF3	<ul style="list-style-type: none">- Entraîne des publics dans une perspective d'éducation sportive et de compétition en assurant la sécurité des personnes et en prenant en considération les aspects multifactoriels de la performance.	F.F.TRI.

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON 2008-2009

INITIATEUR BF5

Prérogatives :

- Assiste le BF4
- Accompagne la pratique des sports enchaînés pour assurer la sécurité des pratiquants
- Anime et propose une initiation à des publics d'âges différents

Organisation générale BF5 :

Organisation générale BF5

Organisation générale BF5	
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none">- Avoir 17 ans minimum à l'entrée en formation- Avoir 18 ans révolus lors de l'examen- Etre licencié(e) à la F.F.TRI.- Etre titulaire du code de la route
MODALITES D'INSCRIPTION	<ul style="list-style-type: none">- Auprès du Conseiller Technique de Ligue
DATES DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- Définies au sein de chaque ligue.
VALIDITE DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- Sans limite de validité.
COÛT DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- Défini par les ligues régionales
DATES D'EXAMEN	<ul style="list-style-type: none">- Examen national identique pour l'ensemble des ligues.- Fin du premier semestre 2009 (Précisions sur le site F.F.TRI. : http://www.fftri.com/)

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

2008-2009

Contenus de formation :

<u>MODULE 1 :</u>	<u>Méthodologie de l'entraînement :</u>	<u>13 Heures</u>
PHYSIOLOGIE :	Notions de base en anatomie et physiologie. Filières et allures d'entraînement.	4 Heures
PRINCIPE GENERAUX DE L'ENTRAINEMENT :		2 Heures
ROLE DE L'EDUCATEUR :	Pédagogie pratique :	7 Heures
<u>MODULE 2 :</u>	<u>Technique des activités :</u>	<u>8 Heures</u>
NATATION :		2 Heures
CYCLISME :		2 Heures
CAP :		2 Heures
PPG + ENCHAINEMENTS :		2 Heures
<u>MODULE 3 :</u>	<u>Santé dans la pratique :</u>	<u>3 Heures</u>
LA PREVENTION EN TRIATHLON.		2 Heures
PREVENTION DOPAGE :		1 Heure
<u>MODULE 4 :</u>	<u>Vie associative :</u>	<u>3 Heures</u>
LE CLUB :		1 Heure
LE MOUVEMENT SPORTIF :		30'
REGLEMENTATION GENERALE F.F.TRI. :		1 Heure
PRESENTATION DE LA FORMATION FEDERALE :		30'
<u>MODULE 5 :</u>	<u>Arbitrage :</u>	<u>1 Journée</u>
Suivi de la formation d'arbitrage dispensée dans les ligues – Pas d'examen.		

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON 2008-2009

Certifications et équivalences :

Modalités d'évaluation BF5

DIPLOME	MODULE 1	MODULE 2	MODULE 3	MODULE 4	MODULE 5
<u>BF5</u>	Devoir écrit Contrôle des connaissances 2 H		Questions semi ouvertes 15'	Questions semi ouvertes 15'	Attestation de suivi de formation
Entretien sur le compte-rendu d'activité : 20'					

MODALITES D'EXAMEN DU DIPLOME BF5:

- Moyenne obligatoire pour chaque module. Pas de compensation possible entre les modules.
- A partir de 1^{er} module sous la moyenne, le candidat devra repasser l'examen l'année d'après, les modules acquis restant valables sans limite de validité.
- Le compte-rendu d'activité (document de 5 à 7 pages) doit être retourné 3 semaines avant la date de l'examen au Conseiller Technique de Ligue.
- Une attestation d'activité en club de 30 heures, signée par le président de club, sera demandée au candidat pour être admis à l'examen.
- Attestation de suivi de la formation d'arbitre.

EQUIVALENCES

SI VOUS ETES	ALLEGEMENTS
Tronc commun BE 1	Dispense de formation Module 1 ; Examen obligatoire.
DEUG STAPS	
Médecin sportif	Dispense de formation et d'examen pour le Module 3
Sportif de Haut Niveau ¹	Dispense de formation et d'examen pour la totalité du BF5
Arbitre	Dispense de formation Module 5

¹ SHN : Athlète inscrit ou ayant été inscrit sur liste de haut niveau du ministère des sports, senior, élite, ou justifiant de 3 années d'inscription sur liste jeune.

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON 2008-2009

ENTRAINEUR BF4

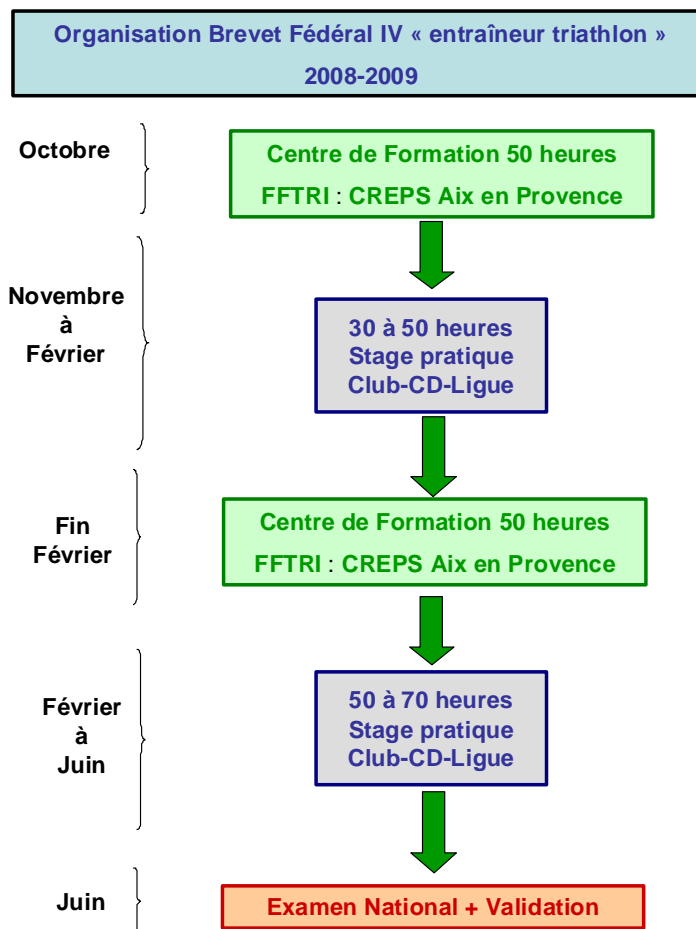
Prérogatives :

- Anime et entraîne dans une perspective d'éducation sportive et de compétition en assurant la sécurité des pratiquants.
- Forme et accompagne les BF5 et les stagiaires BF4

Pré requis :

- Etre titulaire du BF5
- Etre licencié(e) à la F.F.TRI.
- Titulaire du BNSSA et de la Qualification DSA au moment de l'examen
- Avoir effectué deux triathlons ou duathlons CD dans les deux années précédant l'examen

Organisation générale de la formation :



FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

2008-2009

Programme général BF4 :

- **Contenus en centre de formation :**

- Cadre institutionnel général des APS	4 heures
- Le Sauv'Nage	3 heures
- L'intégrité physique et morale des pratiquants	12 heures
- La logique Interne du Triathlon	10 heures
- Bases physiologiques de l'entraînement aux sports d'endurance	11 heures
- La Préparation Physique Générale et Spécifique	4 heures
- Les déterminants psychologiques de la pratique sportive	5 heures
- La Technique des APS :	
- Natation – Cyclisme – CàP – Enchaînements	24 heures
- La pratique Jeune des sports enchaînés	8 heures
- L'Ecole Française de Triathlon : démarche et conception	13 heures
- La fonction de tuteur pédagogique et de formateur	<u>4 heures</u>

98 heures

- **Contenus en situation pédagogique :**

- L'encadrement en sécurité des APS des Sports Enchaînés	20 heures
- L'apprentissage de la Technique des APS (l'apprentissage)	24 heures
- L'amélioration de la préparation physique de base	16 heures
- L'entraînement des sports enchaînés (performance)	24 heures
- Tutorat pédagogique	<u>20 heures</u>

114 heures

VOLUME HORAIRE TOTAL : 212 heures

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON 2008-2009

Modalités d'inscription :

Dossier d'inscription à télécharger sur le site de la Fédération française de Triathlon :

www.fftri.com

ou sur demande par voie postale au service formation de la F.F.TRI. :

Fédération Française de Triathlon

Sébastien LIBICZ « Service Emploi/Formation »

2 rue de la justice

93213 La Plaine Saint Denis

Dates et lieux de formation :

- Partie I : Du 27 octobre au 1^{er} novembre 2008 (CREPS Aix en Provence)
- Partie II : Du 16 au 21 février 2009 (CREPS Aix en Provence)

Coûts de formation :

Frais pédagogiques : 500€ (pour les 2 semaines de formation)

Hébergement et restauration : Tarif CREPS Aix en Provence 2008

- o 6 jours pension complète : $28€80 \times 6 = 172€80$
- o 6 jours repas midi seuls : $9€10 \times 6 = 54€80$

Modalités d'évaluation :

- Epreuve 1 : Rapport de stage pédagogique
- Epreuve 2 : Entretien oral
- Epreuve 3 : Evaluation pédagogique sur support vidéo
- Epreuve 4 : QCM de connaissances théoriques

Modalités de validation :

- Le candidat est admis s'il obtient une note au moins égale à 10/20 sur la moyenne des 4 épreuves
- Toute note inférieure à 06/20 est éliminatoire
- Le candidat ne doit pas avoir plus de 2 notes inférieures à 10/20
- Le candidat peut garder le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10/20 pour une session ultérieure en cas d'échec.

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON 2008-2009

ENTRAINEUR CONFIRME BF3

Entraîne des publics dans une perspective d'éducation sportive et de compétition en assurant la sécurité des personnes.

NIVEAU DU DIPLOME	Niveau BAC+ 2
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire du BF4 - Etre licencié(e) à la F.F.TRI.. - Etre titulaire du Brevet National de Secourisme et Sauvetage Aquatique <u>à jour</u>.
MODALITES D'INSCRIPTION	Auprès du responsable de la formation.
DATES DE FORMATION	Définies chaque année par la Direction Technique Nationale.
MODALITES DE FORMATION	<p>5 Unités Capitalisables de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UC1 : Diététique. - UC2 : Les outils scientifiques du contrôle de la performance. - UC3 : Les déterminants psychosociologiques de la performance. - UC4 : Biomécanique, stretching et musculation en triathlon. - UC5 : Psycho pédagogie et psycho motricité. <p>1 stage en situation (UC6)</p>
VALIDITE DE FORMATION	Pas de limite de validité
COÛT DE FORMATION	<p>Frais pédagogiques : 45€ par UC</p> <p>Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration restent à la charge du stagiaire.</p>
MODALITES D'EXAMEN	Pas d'examen.

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

2008-2009

Ces attestations permettront des allègements de formation dans le cas où l'auditeur souhaite s'engager dans un cursus de formation fédérale. Il devra alors satisfaire aux pré-requis d'entrée en formation BF3 avant de pouvoir faire valoir ces attestations.

Cette disposition, à l'attention des athlètes de haut niveau, est libre de droit. Les frais de déplacement, hébergement et restauration restent à la charge des candidats.

6) **Organisation de la formation :**

Cette formation BF3 n'étant ni rémunérante ni professionnalisante, son objectif premier est un accroissement des connaissances et des compétences du BF4. Elle peut ainsi se concevoir comme une formation qualifiante continue des BF4.

Cette formation est planifiée sur une périodicité de deux ans au cours desquels les 6 UC de formation seront organisées.

Les volumes horaires et durées de chaque UC seront précisés sur les fiches techniques particulières. Le volume horaire général est évalué à : entre 100 et 110 heures en centre de formation et 1 semaine en situation.

Chaque UC sera dissociée des autres en termes de coût de formation et d'inscription. Le stagiaire sera titulaire du BF3 lorsqu'il aura participé aux 6 UC de cette formation.

En deçà de 10 stagiaires inscrits sur une UC, la Direction Technique Nationale se réserve le droit d'annuler l'organisation de cette UC. Dans cette éventualité les droits d'inscription ne seront pas encaissés.

7) **Validité de la formation :**

Une session complète de formation s'échelonne sur une année. La validité de la formation n'est pas limitée dans le temps.

8) **Validité du diplôme fédéral :**

Le diplôme fédéral de niveau 3 est acquis sans limite de validité dans le temps sous réserve que le titulaire effectue régulièrement les mises à jour du BNSSA (selon la réglementation en vigueur).

9) **Modalités de certifications :**

Aucune modalité de certification ne sera mise en place. Le fait, pour un stagiaire d'assister à la formation entière lui octroie de droit la validation de l'UC suivie.

10) **Coût de la formation :**

La Direction Technique Nationale fixe le coût pédagogique de la formation pour chaque UC.

11) **Modalités de règlement :**

L'inscription pour chaque UC sera validée à réception du règlement. En cas de désistement en amont des 15 jours précédant la formation, le règlement sera intégralement remboursé. En cas de désistement dans les 15 jours précédant la formation, aucun remboursement ne sera effectué si le stagiaire "empêché" ne peut être remplacé. L'encaissement de ce règlement interviendra à l'issue de l'organisation de chaque UC.

La F.F.TRI. adressera à chaque stagiaire une facturation faisant apparaître les frais d'inscription et, le cas échéant de restauration et hébergement.

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

2008-2009

Aides à la formation

Les formations induisent un investissement relativement conséquent en terme de volume horaire. Elles représentent également un coût financier non négligeable pour les stagiaires. Vous trouverez ci-dessous différentes pistes susceptibles de vous guider dans une prise en charge de ces coûts de formation.

Le club :

Peut être intéressé au premier chef par un accroissement des connaissances et des compétences de ses entraîneurs.

La ligue :

Dans le cadre d'un projet d'aide à la formation de ses cadres. Elle peut sur ces fonds propres prendre en charge une partie des frais de formation BF3.

La Direction Départementale ou Régionale de la Jeunesse et des Sports :

Par le biais d'une convention avec les clubs ou les ligues, elle peut prendre en charge une partie des frais de formation.

Les collectivités : (conseil régional ou général, villes)

Par le biais d'une convention avec les clubs ou les ligues, ils peuvent prendre en charge une partie des frais de formation.

Les organismes de formation professionnelle : OPCA (AGEFOS ou UNIFORMATION)

Peuvent dans certains cas prendre en charge des formations sportives si vous êtes salarié et que votre employeur cotise à l'un de ses organismes.

Pour vous accompagner dans votre projet de formation n'hésitez pas à contacter le service formation de la Fédération Française de Triathlon :

Sébastien LIBICZ

Conseiller Technique National
Secteur Développement : Emploi-Formation
Tel : 06 26 47 30 20 / 01 49 46 13 63
Courriel : slibicz@fftri.com

Fédération Française de Triathlon

2 rue de la Justice
93213 Saint Denis La Plaine Cedex
www.fftri.com